

Entre Nous

N° 44
Décembre 2000

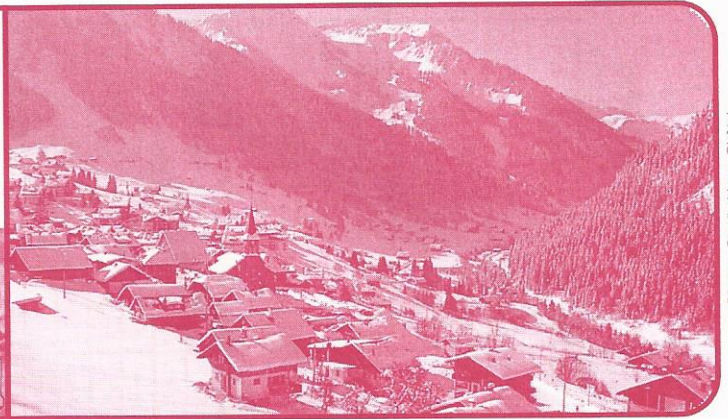
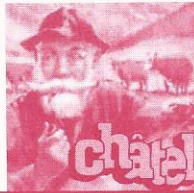


Photo : Studio Yvon, Châtel

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION AMICALE DES RÉSIDENTS DE CHÂTEL - B.P. n°34 - 74390 CHÂTEL
e-mail : <http://perso2.option-service.fr/residentschatel>

Toute l'équipe des responsables de l'Association
des Résidents de Châtel présente à tous ses membres

un JOYEUX NOËL et une
très BONNE et HEUREUSE
ANNÉE 2001



SONDAGE

De nombreuses réponses sont déjà arrivées, mais nous en attendons encore beaucoup plus. Pour les distraits qui auraient oublié d'envoyer leur réponse, nous accorderons un délai de grâce jusqu'au 31 décembre 2000, mais qu'ils se mettent vite à l'ouvrage car, après le 31 décembre, il sera trop tard et nous avons besoin d'un grand nombre de réponses. A vos plumes !.. Pour ceux qui auraient égaré leur questionnaire et qui seront présents à l'assemblée générale du 28 décembre, un nombre limité d'exemplaires sera disponible ; ceux-ci pourront être remplis à ce moment.

QUESTIONNAIRE. *We have already received many replies, but we need to get more if we are to make our views known. Please remember to send in your reply before 31 december 2000 (questionnaire attached to previous Information Bulletin). Thanks in advance.*

PETIT RAPPEL A NOS ADHÉRENTS

Devant l'affluence importante de touristes qui s'annonce, surtout en haute saison, nous faisons appel à l'esprit citoyen de nos adhérents pour qu'ils donnent l'exemple de civisme en : respectant les limitations de vitesse de leur véhicule, particulièrement dans Châtel ; respectant les interdictions de stationnement ; arrêtant les moteurs des voitures en stationnement ; laissant leur voiture en stationnement en utilisant les navettes au maximum. L'observation de ces règles de savoir-vivre est profitable à tous, à commencer par soi-même. Tout ceci pour le plaisir, la tranquillité, la sécurité de chacun et la conservation d'un air aussi pur que possible.

Les grandes dates de l'hiver 2000-2001

27 décembre	21 h, diaporama-conférence : "Les Merveilles du ciel", A. JADOT
28 décembre	18 h, assemblée générale de l'Association des résidents Concert et trompette et orgue à l'église
29 décembre	Concert Harmonie de Châtel à l'église
3 et 4 janvier	Courses internationales, slaloms géants dames
20 et 21 janvier	Série nationale contests de big air, bosses
24 janvier	Critérium régional minimum
Du 24 au 28 janvier	1 ^{er} rendez-vous Free Ride Columbia des Portes-du-Soleil à Châtel
22 février	Course des résidents de Châtel
24 février	Critérium régional minimales, slaloms dames/hommes
4 mars	Grand prix de Châtel
7 mars	Charivari des agriculteurs
13 mars	soirée Secours et montagne
5 avril	Montée du Linga en ski de randonnée alpinisme
15 avril	Course à Mathieu : boarder-cross en snowboards



Et nous revoilà déjà à la fin de l'année... Nous retrouverons donc bon nombre d'entre vous à notre assemblée générale, car je ne doute pas que les adhérents qui le 28 décembre prochain auront à cœur de manifester leur intérêt à leur association par une présence nombreuse et active.

Le mot du président

Vos responsables vous feront rapport sur les événements de l'année et vous détailleront comment se sont traduites dans les faits les deux idées d'ouverture et de développement annoncées au début de l'année 2000 et rappelées dans les bulletins successifs :

- relations avec les autorités municipales et les questions débattues ;
- exposé de nos préoccupations principales ;
- développement de nos activités culturelles et sportives ;
- ouverture et écoute de nos adhérents par sondage, élargissement des statuts ;
- pénétration sur le Web, etc.

Malheureusement, cela s'est traduit par un résultat financier négatif, dont vous trouverez les valeurs par ailleurs dans ce bulletin et les explications durant notre assemblée.

Nous vous proposerons les objectifs du prochain exercice. Nous souhaitons vivement votre participation, qui doit nous éclairer sur vos vœux, vos regrets, vos déceptions, mais peut-être aussi certaines satisfactions.

Nous nous réjouissons de vous retrouver dans une rencontre qui devra être vivante, efficace, importante mais également heureuse, cordiale et sympathique.

A. JADOT, président

... SUMMARY ...

The president will be pleased to see you all again at the next annual general meeting, during which we will report on the main events of year 2000. We would also like to define with you our aims for next year. All members are cordially invited to come and take part in the meeting.

Ils ont dit...

"S'il fallait tolérer aux autres tout ce qu'on se permet à soi-même, la vie ne serait plus tenable"
(Courteline)

10^e trophée de ski

Notre 10^e trophée de ski aura lieu le **jeudi 22 février 2001** et reporté au **vendredi 23 février 2001** si mauvais temps au STADE DU LINGA

Le bulletin d'inscription et le règlement du slalom géant vous seront transmis dans le prochain Bulletin d'information n° 45 de janvier 2001.



TARIFS RESIDENTS

EXTRAIT DES TARIFS DES REMONTEES MECANIKUES HIVER 2000/2001

SEMAINES ROUGES = VACANCES SCOLAIRES FRANCAISES - SEMAINES BLEUES = HORS VACANCES SCOLAIRES FRANCAISES

Durée de validité	CHATEL																								PORTES DU SOLEIL (12 stations F+ CH)									
	RESIDENTS ET CHATELLANS (semaines rouges)												RESIDENTS ET CHATELLANS (semaines bleues)												TARIFS PUBLICS					RESIDENTS/CHATEL				
	INDIVIDUELS				FAMILLES				INDIVIDUELS				FAMILLES																					
	Adultes	Seniors	Ados	Enfants	Adultes	Seniors	Ados,	Enfants	Adultes	Seniors	Ados,	Enfants	Adultes	Seniors	Ados,	Enfants	Adultes	Seniors	Ados,	Enfants	Adultes	Seniors	Enfants	Adultes	Seniors	Enfants								
1/2 journée	118	94	94	88	106	94	94	79	106	82	82	79	94	82	82	82	79	94	82	82	82	79	155	124	104	104								
1j (à/c 11 heures)	143	114	114	107	129	114	114	96	129	100	100	96	114	100	100	100	96	114	100	100	100	96	207	166	139	139								
1 jour	168	134	134	126	151	134	134	113	151	118	118	113	134	118	118	118	113	134	118	118	118	402	322	269	269									
2 jours	334	267	267	251	301	267	267	226	301	234	234	226	267	234	234	234	226	267	234	234	234	806	644	514	514									
2 jours incomplets	257	206	206	193	231	206	206	174	231	180	180	174	206	180	180	180	174	206	180	180	180	571	457	383	383									
3 jours	460	368	368	345	414	368	368	311	414	322	322	345	414	322	322	322	345	414	322	322	322	1118	894	749	749									
4 jours	571	457	457	428	514	457	457	386	514	400	400	386	457	400	400	400	386	457	400	400	400	1234	987	827	827									
5 jours	622	524	524	467	557	524	524	418	557	459	459	418	491	459	459	459	418	491	459	459	459	1346	1077	902	902									
5 jours n.c.	(1)	698	591	529	627	591	591	475	627	520	520	475	556	520	520	520	475	556	520	520	520	(2)	1055	1055	713	713								
5 j.nc+ 1 j.PoS	(1)	885	740	740	654	813	740	600	813	669	669	600	742	669	669	669	600	742	669	669	669	998	798	669	669									
6 jours	710	598	598	533	635	598	598	477	635	523	523	477	561	523	523	523	477	561	523	523	523	1118	894	749	749									
6 jours incompl.	665	560	560	499	595	560	560	446	595	490	490	446	525	490	490	490	446	525	490	490	490	1234	987	827	827									
7 jours	795	669	669	596	711	669	669	533	711	586	586	533	627	586	586	586	533	627	586	586	586	1346	1077	902	902									
8 jours	876	738	738	657	784	738	738	588	784	646	646	588	692	646	646	646	588	692	646	646	646	1441	1153	965	965									
9 jours	958	806	806	718	857	806	806	643	857	706	706	643	756	706	706	706	643	756	706	706	706	1532	1226	1026	1026									
10 jours	1034	871	871	776	925	871	871	694	925	762	762	694	816	762	762	762	694	816	762	762	762	1615	1292	1082	1082									
10 jours n.c.	1196	1196	1196	902	1196	1196	1196	902	1196	1196	1196	902	1196	1196	1196	1196	902	1196	1196	1196	1196	796	796	539	539									
11 jours	1101	927	927	826	985	927	927	739	985	811	811	739	869	811	811	811	739	869	811	811	811	1234	987	827	827									
12 jours	1173	988	988	880	1050	988	988	787	1050	864	864	787	926	864	864	864	787	926	864	864	864	1346	1077	902	902									
5 1/2 journ. n.c.	(2)	655	655	496	655	655	655	496	655	655	655	496	655	655	655	655	496	655	655	655	655	1441	1153	965	965									
6 1/2 journ. n.c.	(2)	761	761	761	576	761	761	576	761	761	761	576	761	761	761	761	576	761	761	761	761	1532	1226	1026	1026									
7 1/2 journ. n.c.	(2)	1337	1337	1337	1008	1337	1337	1008	1337	1337	1337	1008	1337	1337	1337	1337	1008	1337	1337	1337	1337	1615	1292	1082	1082									
14 1/2 jour. n.c.	(2)	1923	1538	1538	1442	1923	1538	1442	1923	1538	1538	1442	1923	1538	1538	1538	1442	1923	1538	1538	1538	796	796	539	539									
Saison - Individuels	1164	931	931	873	1164	931	931	873	1164	931	931	873	1164	931	931	931	873	1164	931	931	931	3606	2885	2416	2416									
Saison - Familles	1164	931	931	873	1164	931	931	873	1164	931	931	873	1164	931	931	931	873	1164	931	931	931	3065	2452	2054	2054									
1/2 Saison	1164	931	931	873	1164	931	931	873	1164	931	931	873	1164	931	931	931	873	1164	931	931	931	3606	2885	2416	2416									

(1) valable sur un séjour de 8 jours

(2) valable sur l'ensemble de la saison d'hiver

De 4 à 7 j.

De 8 j. et au-delà

Cartes à puce réinscriptible recommandée - coût suppl. 20,00 F.

Carte à puce offerte

SKIEURS : pour votre sécurité

Cet hiver, Châtel, comme toutes les stations françaises, utilisera la nouvelle norme expérimentale relative à la prévention sur le risque d'avalanche : **DRAPEAUX JAUNES** pour le risque de niveaux 1 et 2 (faible) ; **DRAPEAUX JAUNES ET NOIRS** à damier pour le risque 3 et 4 (marqué) ; **DRAPEAUX NOIRS** pour le risque 5 (fort). Sachez que vous pouvez continuellement interroger les pisteurs secouristes sur le terrain, qui assurent la sécurité sur le domaine skiable et qui se feront un plaisir de vous conseiller et de vous informer sur les conditions du moment.

Les tarifs du parking souterrain de la place de l'Eglise - des horodatrices - de la patinoire de Vonnes - du bob-luge - sont sans changement par rapport à l'année dernière.

CONVOCAATION

Cher adhérent, chère adhérente,

Nous vous prions de bien vouloir assister à **l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE** qui se tiendra à CHÂTEL, salle LA CHÂTELAINE (parking municipal), place de l'Eglise,

le jeudi 28 décembre 2000 à 18 h

(ouverture des portes dès 17 h 30)

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral du président
- Rapport financier et rapport du contrôleur aux comptes
- Présentation des modifications apportées aux statuts
- Renouvellement du conseil d'administration
Election de nouveaux membres
- Questions diverses : elles porteront sur les grands événements de l'année, en présence – éventuellement, selon ses disponibilités – de **M. le Maire de CHÂTEL**.

Dans le cas où vous ne pourriez assister à cette assemblée générale, nous vous demandons :

- soit de confier le **pouvoir** ci-joint à un adhérent de votre choix assistant lui-même à l'assemblée générale, en mentionnant son nom,
- soit de le retourner à l'association, B.P. 34, 74390 CHÂTEL, avant le 23.12.2000. Il sera alors considéré comme un vote d'approbation des résolutions proposées, qui sont les suivantes : (voir au dos) .../...

POUVOIR

Je, soussigné, M. ou Mme N° de carte de membre :

Résidence à Châtel :

Membre actif de **l'ASSOCIATION AMICALE DES RÉSIDENTS DE CHÂTEL**, donne **pouvoir** pour moi et en mon nom à :

M. ou à défaut à M.

de me représenter à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra à Châtel :

le jeudi 28 décembre 2000 à 18 h
salle LA CHÂTELAINE (parking municipal), place de l'Eglise

Fait à : le : Signature :

(La signature sera précédée de la mention **manuscrite** « BON POUR POUVOIR »)

NOTA : ouverture des portes dès 17 h 30 (pointage et encaissement des cotisations).

APPEL DE LA COTISATION 2001 (110 F)

La cotisation est désormais appelée **UNE SEULE FOIS** dans l'année, à réception de ce document et jusqu'à la fin du mois de mars. Si vous n'avez pas déjà renouvelé votre cotisation, **nous vous invitons à utiliser ce document pour :**

- effectuer votre règlement lors de l'assemblée générale (1), en le remettant **rempli** à l'entrée de la salle ;
- nous faire parvenir votre règlement (1), **si vous ne pouvez assister à l'assemblée générale**.

Dans tous les cas, il nous sera nécessaire pour la mise à jour de notre fichier comptable.

M. ou Mme N° de votre carte de membre :

Nom de votre résidence à Châtel :

Votre adresse e-mail (si disponible) :

règle : par **chèque bancaire** (1) - par **chèque postal** (1)

le montant de ma cotisation pour 2001 **[110 F]** que je remets au trésorier ou que j'adresse à l'association, B.P. 34, 74390 CHÂTEL.

(1) Rayer les mentions inutiles.

RÉSOLUTION 1 : L'assemblée, après en avoir entendu l'exposé, **approuve le rapport moral** du président.

RÉSOLUTION 2 : l'assemblée, après avoir entendu le **rapport financier** et le **rapport** du contrôleur aux comptes, donne quitus au trésorier pour sa gestion.

RÉSOLUTION 3 : approbation des modifications apportées aux statuts.

RÉSOLUTION 4 : renouvellement du conseil d'administration ; le président propose le renouvellement du mandat de MM. JADOT, WACHE, VAN LOO, FLANDIN, SEGAL et Mme SIFFER.

Les candidats au poste d'administrateur qui ont fait acte de candidature par écrit sont élus à la majorité des voix.

La cotisation pour 2001 **est fixée à 110 F**. Nos membres qui, à l'occasion de l'assemblée générale, désireraient se mettre à jour de leur cotisation pourront le faire à l'entrée de la salle, en réglant autant que possible par chèque bancaire ou postal. Nous vous remettrons votre nouvelle carte de membre actif 2001, qui annule et remplace celle de 2000.

Ceux qui ne pourraient assister à l'assemblée générale pourront utiliser le **bulletin d'appel de cotisation** et l'adresser à la **B.P. 34, 74390 CHÂTEL**. Dès que nous aurons enregistré votre règlement, nous vous adresserons votre carte de membre actif pour l'année 2001.

Nous comptons vivement sur votre présence et vous prions d'agréer, cher adhérent, chère adhérente, l'expression de nos sentiments distingués.

Le président

BUDGET

Le budget de cette année s'avère déficitaire. Le détail des comptes sera distribué à l'assemblée générale et reproduit dans le bulletin de janvier 2001. Nous nous en expliquerons le 28 décembre prochain. Voici les chiffres **prévisionnels** :

TOTAL RECETTES	79 783 F
TOTAL DÉPENSES	
au 30.09.2000	54 428 F
TOTAL DÉPENSES	
à prévoir au 30.11.2000	25 050 F
TOTAL DÉPENSES	
exercice.....	79 478 F
MALI	8 695 F

Le trésorier

BULLETIN DE PRÉSENCE

(à remettre à l'entrée de la salle)

M. ou Mme N° de carte de membre :

Nom de votre résidence à CHÂTEL :

PARTICIPE à l'assemblée générale ordinaire de l'ASSOCIATION AMICALE DES RÉSIDENTS DE CHÂTEL

**le jeudi 28 décembre 2000 à 18 h
salle LA CHÂTELAINE (parking municipal), place de l'Eglise**

NOTA : Ouverture des portes dès 17 h 30 (pointage et encaissement des cotisations)

Signature

NOTA : CE BULLETIN TIENDRA LIEU D'ÉMARGEMENT ET ÉVITERA AINSI TOUTE ATTENTE A L'ENTRÉE DE LA SALLE. MUNISSEZ-VOUS DE VOTRE CARTE DE MEMBRE.

VOTRE ATTENTION ! Nous vous conseillons...

Si vous participez à l'assemblée générale,

- de remplir – dès à présent – le « bulletin de présence » (ci-dessus). Il vous sera demandé à l'entrée de la salle. De plus, cela vous évitera une attente inutile.
- de remplir – dès à présent – le bulletin « appel de cotisation 2001 » (au dos) et de préparer le moyen de paiement que vous avez choisi.

Si vous ne participez pas à l'assemblée générale,

- remplissez dès à présent le « pouvoir » (voir au dos) et veuillez nous le faire parvenir à l'adresse habituelle avant le 23.12.2000. Vous pouvez également le remettre à un adhérent de votre choix.
- remplissez également le bulletin « appel de cotisation 2001 » et veuillez nous le faire parvenir à l'adresse habituelle accompagné du moyen de paiement de votre choix.

Nous vous remercions par avance.

Le bureau